



Syndicat National
FSU-FINANCES

173 rue de Charenton
75012 Paris

01 43 47 53 95
fsufinances@gmail.com

FONCTIONNAIRES : TOUTES ET TOUS EN GRÈVE POUR NOS EMPLOIS ET NOS SALAIRES MARDI 26 JANVIER

CTL du 17 décembre 2015

En novembre 2015, la DDFIP93 informe la DISI sur le projet immobilier Berlioz (création et regroupement de services dont le pôle enregistrement). MAIS l'équipe de développement de l'ESI de Bobigny ne fera pas partie de ce projet.

La proposition de la DGFIP pour les déplacer à Roissy ne sera pas retenue. Le directeur de la DiSi propose lors d'un entretien aux organisations syndicales : Montreuil-Blanqui.

Suite à l'entretien, la FSU Finances a rencontré l'ensemble des agents de l'ESI de Bobigny et notamment les agents du pôle web concernés dans le cadre d'une HMI pour recueillir et défendre leurs attentes :

- disposition des bureaux
- aménagement d'horaire
- conserver l'ensemble des emplois vacants
- Prime de restructuration de service (PRS)

FSU Finances reste vigilant sur ce dossier et accompagnera l'ensemble des agents concernés.

DOSSIER Formations

Lors du CTL de janvier, la FSU-Finances a remis les pétitions signées par les agents de l'ESI Paris-Montreuil et l'ESI de Bobigny. A la demande des agents lors de la HMI de décembre 2015, la FSU Finances a fait remonter à la direction la demande de 2 sessions d'inscription dans l'année et d'un plan de formation individualisé

Ce qui a fait réagir le directeur de la DISI !

DOSSIER NBI

Suite aux actions, informations et publications de la FSU-Finances en 2015 de nombreux informaticiens ou anciens informaticiens (la centaine est dépassée) ont lancé une démarche écrite pour réclamer le paiement de la NBI que la DGFIP leur doit.

NBI : portée disparue ?



En 2016 il est toujours temps d'agir, la FSU-Finances continuera d'aider les collègues intéressés par la démarche.

N'hésitez pas à nous contacter, les sommes en jeu peuvent être importantes, cela a également une incidence sur le niveau de la pension de retraite à percevoir : contact@fsufinances.fr

Déclaration liminaire au CTL du 7 janvier 2016

Avant tout, la FSU-FINANCES souhaite une très belle année 2016 à l'ensemble des personnels de la DISI Paris Champagne après une année 2015 très éprouvante.

Le projet de loi de finances pour 2016 impose **une forte diminution du budget de la DGFIP** confirmant ainsi la poursuite d'une **politique d'austérité et donc moins d'action publique**.

Le gouvernement continue sur cette voie, il table encore et toujours sur le gel de la valeur du point d'indice des fonctionnaires. Dans le même temps, l'État fait **39 milliards d'euros de cadeaux aux entreprises** sous forme d'allègement des cotisations sociales et de crédits d'impôts.

Autant de recettes en moins pour financer des politiques publiques nécessaires pour créer davantage de justice sociale et de solidarité, dans un contexte où le chômage reste à un niveau très élevé.

Pour la FSU-FINANCES, une véritable réforme fiscale est nécessaire, permettant ainsi la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

Renforcer les services publics c'est aussi améliorer les conditions de travail et les rémunérations de tous les agents de la fonction publique.



L'ordre du jour de ce CTL est une nouvelle fois relatif aux suppressions et aux transferts d'emplois.

Cette situation, que nous dénonçons chaque année, est toujours plus insupportable et intolérable, car elle occasionne une dégradation de la qualité de nos missions et une perte de technicité.

À la DISI Paris-Champagne, ce sont près de **80 emplois supprimés depuis la fusion, soit près de 12 % des effectifs de la DISI** affectant toutes les catégories et de très nombreux services. Faut-il voir « l'arrêt de mort » programmé pour les informaticiens de la DGFIP ?

Pour cette année, encore 18 emplois supprimés dans le cadre du PLF 2016.

FSU-FINANCES revendique l'arrêt des suppressions d'emplois, la création des emplois nécessaires, le comblement immédiat des vacances d'emplois, d'une manière générale à la DGFIP, et en particulier au sein de la DISI Paris Champagne.

STOP AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS À LA DISI PARIS-CHAMPAGNE

J'adhère à la FSU Finances: en ligne sur www.fsufinances.fr ou par courrier
Coupon à renvoyer à : **FSU –Finances 173, rue de Charenton 75012 Paris**

Nom : **Prénom :** **Date de naissance :**

Adresse : **Tél. :**

Direction: **Adresse :**

Grade: **Indice :** **Quotité en cas de temps partiel :**

Signature :

cotisation annuelle : indice X 0,22 € X quotité de temps de travail